Les web-conférences du Lifti

Fiscalité et finance face à l'artificialisation : les friches industrielles et commerciales

Le 1er octobre de 9h à 11h

A l'heure du dernier projet de loi de finances du quinquennat, le LIFTI s'interroge sur les liens entre la fiscalité et la lutte contre l'artificialisation des sols. Qu'est ce que la fiscalité et la finance environnementale ? Quels sont leurs rôles dans la lutte contre l'artificialisation des sols ? Comment les penser comme levier pour la renaturation ? Quelles sont les grandes avancées des derniers projets législatifs sur ce point ?

Pour y répondre, le LIFTI aura la joie d'accueillir :

Gilles Rotillon, économiste de l'environnement, professeur émérite à l'Université Paris Ouest et conseiller technique au service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement.

Bernard Labat, attaché de groupe au Conseil Economique Social et Environnemental, membre du Comité pour l'Economie Verte (CEV) pendant 8 ans et ancien chargé de mission au sein de l'association Humanité et Biodiversité ainsi qu'au sein de la Fondation Hulot.

Philippe Billet, Professeur agrégé de droit public (U. Jean Moulin - Lyon 3), Directeur de l'institut de droit de l'environnement (CNRS - UMR 56000 - EVS-IDE), membre du Comité pour l'économie verte (coordinateur du groupe de travail sur Fiscalité et artificialisation des sols).

La conférence sera animée par Emeline Notari (Humanité et Biodiversité)

LIFTI LABORATOIRE D'INITIATIVES FONCIÈRES ET TERRITORIALES INNOVANTES

humanité et biodiversité ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT

Inscription obligatoire :
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_YEGhyU_fTemt4MN_5sJy-A